

# AVIS DU CNDH RELATIF A LA SITUATION SOCIALE DANS LA LOCALITE D'AGBOVILLE

## I- PRESENTATION DES GRANDES LIGNES DU RAPPORT DE MISSION DU CNDH

Dans le cadre de son mandat, le Conseil National des Droits de l'Homme a effectué une mission d'observation sur le respect des droits de l'homme dans la localité d'Agboville le 28 janvier 2020 conduite par sa Présidente, Madame Namizata SANGARE. Cette mission fait suite à des affrontements entre élèves, qui ont occasionné le saccage de biens publics, privés ainsi que plusieurs blessés dont treize (13) policiers et vingt (20) élèves.

En effet, la situation de l'école dans cette région devient de plus en plus préoccupante. Au cours de cette rencontre qui a enregistré la présence du Secrétaire Général de Préfecture, le Maire, des chefs traditionnels, des guides religieux (dont le Grand Imam et le Curé de la ville), après les propos liminaires de Madame la Présidente du CNDH, la parole a été donnée aux populations. Il ressort des échanges que le conflit principalement localisé en milieu scolaire se situerait à deux niveaux :

- les revendications relatives à de meilleures conditions d'études ;
- et des tensions entre l'Etat et des enseignants syndicalistes.

**Le vendredi 17 Janvier 2020**, des élèves de divers établissements ont pris d'assaut plusieurs autres établissements à l'effet de déloger leurs camarades. Ils se sont heurtés à la résistance de ces derniers.

Les affrontements ont repris le **lundi 20 Janvier 2020**, quand des élèves du Collège EDEN d'Agboville sont allés déloger ceux du Collège Atté Yavo.

**Le lundi 27 Janvier 2020**, la situation s'est aggravée, et s'est même étendue à l'ensemble des établissements publics et privés de la ville. Les affrontements ont alors pris une tournure inquiétante. Les bagarres rangées se sont multipliées, avec l'usage de machettes, de gourdins, de cailloux etc...

**Le mardi 28 Janvier 2020**, un renfort des forces de sécurité venu d'Abidjan (CRS, GMI) et de Grand Morié a pu ramener le calme dans la ville.

*La présence de fumoirs (jouxant le Lycée 2 d'Agboville), la vente et la consommation de la drogue par les jeunes en milieu scolaire accentuent l'insécurité et les situations de conflit. Ces jeunes agissent lors des conflits sous l'effet de substances psychotropes et de drogues.*

*Il y a des risques que de telles situations puissent être exploitées pour créer des foyers de tensions interethniques. Ces conflits, une fois enclenchés, prennent des proportions*

*incontrôlables, occasionnant parfois des entraves à la liberté de circulation, des troubles à l'ordre public, des agressions, des destructions de biens privés et publics, des atteintes à l'intégrité physique, le non accès aux services publics (éducation, santé, état civil etc.) Cette situation affecte durablement la cohésion sociale dans cette localité.*

*Au terme de cette présentation, le CNDH fait les suggestions suivantes aux autorités:*

## **II – SUGGESTIONS**

- Renforcer la sécurité dans cette localité ;
- Construire de nouveaux établissements scolaires aux normes afin de désengorger ceux existants ;
- Assainir les établissements existants déjà par la construction de latrines pour les élèves et de clôtures autour des lycées 1 et 2 ;
- Démanteler les réseaux de vente et de consommation de drogues dans cette localité, notamment en milieu scolaire ;
- Détruire les fumoirs et empêcher leur recolonisation ;
- Punir sévèrement les trafiquants de drogue ;
- Punir les présumés auteurs à l'origine et acteurs des conflits ;
- Mobiliser les ministères et structures de l'Etat (Intérieur, Défense, Justice, Education, Solidarité, Service Civique) impliqués, pour une meilleure prise en compte des préoccupations des populations et de la jeunesse d'Agboville ;
- Impliquer la Chambre des Rois et Chefs traditionnels auprès des leaders communautaires dans le règlement des conflits et dans le renforcement de la cohésion sociale.

*Fait à Abidjan le 06 février 2020*

*La Présidente*

*Namizata SANGARE*